



Paris, le 22 octobre 2015

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM  
Ministre de l'Éducation nationale, de  
l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS SP 07

Nos réf. : FS/BN/5012

Madame la ministre

Parce que le Sgen-CFDT reste attaché à la réussite de la rentrée 2016 dans les collèges, nous tenons à vous alerter sur ce que les chefs d'établissement nous font remonter à propos des formations qu'ils reçoivent sur la mise en œuvre de la réforme et ce dans la plupart des académies.

S'il est important de présenter les éléments constitutifs de cette réforme, il est néanmoins extrêmement préjudiciable à la réussite du travail dans les établissements scolaires de s'en tenir à des présentations magistrales. L'exemple d'une certaine académie, où la formation des personnels de direction s'est limitée à un aréopage d'IPR en tribune s'adressant à un amphithéâtre de principaux de collège est la caricature de ce que nous dénonçons. Nos collègues principaux de collège déplorent que les formations mises en place ne permettent pas des échanges concrets sur le « comment faire », que l'institution ne prévoit pas d'outils pratiques de travail, et que des groupes d'échanges entre pairs ne soient pas systématiquement mis en place avec les corps d'inspection.

De même, quand nous constatons qu'un certain nombre de principaux n'ont pas encore travaillé sur l'organisation de l'année prochaine, car ils attendent des consignes de leur rectorat (en particulier sur la formation), nous nous interrogeons sur la capacité des échelons intermédiaires que sont les rectorats à opérationnaliser la circulaire ministérielle de début juillet. Plus généralement, nous nous inquiétons d'une gouvernance générale de l'Éducation nationale qui éprouve toujours autant de difficultés à susciter l'esprit d'initiative, et à conduire un dialogue social positif dans les établissements. Les personnels de direction ne peuvent pas être laissés sans soutien concret et sans formation pertinente, au risque de voir un certain nombre s'épuiser et se consumer dans la mise en œuvre d'une réforme structurelle et pédagogique d'ampleur, qui oblige à repenser les rôles de tous les acteurs dans les établissements.

Nous vous sollicitons donc pour enjoindre aux recteurs de mettre en place des formations coopératives et concrètes à destination des cadres intermédiaires. Sans leur concours et leur engagement, vous savez comme nous que le changement de pratiques dans les établissements ne sera pas possible.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de nos très respectueuses salutations.

Frédéric Sève  
Secrétaire général